



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mardi 17 janvier 2023

LES MOYENS D'ENSEIGNEMENT À LA RENTRÉE 2023 DANS L'ACADÉMIE DE TOULOUSE

Dossier de presse

Contact presse

Directrice de la communication :

Marianne Bouzigues

com@ac-toulouse.fr

05 36 25 77 22

Au plan national : augmentation du taux d'encadrement dans le 1^{er} degré pour la 6^e année consécutive, renforcement de l'école inclusive et de la vie scolaire dans le 2nd degré

Le MENJ a présenté au comité technique ministériel réuni le 13 décembre 2022 l'ensemble des mesures nouvelles et leur répartition par académie prévues par le projet de loi de finances pour la rentrée scolaire 2023. Ce budget 2023 est supérieur à 59 milliards d'euros, soit une augmentation inédite de 6,5%.

L'année scolaire 2023-2024 va être marquée par une forte baisse du nombre d'élèves, accentuant une évolution démographique continue depuis plusieurs années. **Une baisse de près de 64 000 élèves dans le premier degré public et environ 800 élèves dans le second degré public est ainsi prévue à la prochaine rentrée.**

Cette baisse de la démographie des élèves n'est répercutée que très partiellement sur les emplois du ministère en 2023 dont la baisse globale sera, pour l'enseignement public, de 1 500 emplois (- de 0,2% des emplois). De ce fait, le taux d'encadrement continuera à augmenter dans le premier degré et sera quasiment stable dans le second degré.



La répartition des emplois 2023 dans l'académie de Toulouse

Lundi 16 janvier, Mostafa Fourar, recteur de l'académie de Toulouse a présenté en Comité Social d'Administration Académique (CSAA) les moyens d'enseignement et leur répartition pour la rentrée 2023.

Les moyens d'enseignement à la rentrée 2023 dans l'académie de Toulouse

+ 42 ETP

1^{er} degré : - 42 ETP

2nd degré : + 75 ETP

Administratifs en établissement : + 2 ETP

Personnels de direction : + 2 ETP

CPE : + 5 ETP

Le premier degré dans l'académie de Toulouse : un taux d'encadrement toujours en hausse dans les 8 départements

- 42 ETP et - 2 099 élèves

P/E* passe de 5,77 à 5,80

* nombre de professeurs pour 100 élèves

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

À la rentrée 2023, une baisse démographique est attendue : la prévision des effectifs du 1^{er} degré public prévoit **2 099 élèves** de moins dans l'académie soit -0,9 % correspondant à un effectif de 233 705 élèves.

Évolution des effectifs par département :

Public	Prévisions RS2023	Variations attendues à la RS2023	Variations attendues à la RS2023 (en%)
Ariège	10 569	- 166	- 1,5% ↘
Aveyron	15 956	- 129	- 0,8% ↘
Haute-Garonne	120 116	- 580	- 0,5% ↘
Gers	12 435	- 83	- 0,7% ↘
Lot	10 816	- 151	- 1,4% ↘
Hautes-Pyrénées	114 983	- 190	- 1,3% ↘
Tarn	27 089	- 518	- 1,9% ↘
Tarn-et-Garonne	21 741	- 282	- 1,3% ↘
Académie	233 705	- 2 099	- 0,9% ↘

PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2023 :

Ces moyens d'enseignement vont permettre :

- la finalisation du plafonnement à 24 des classes de GS, CP et CE1.
- la poursuite du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire.
- l'accompagnement de l'école inclusive.
- le renforcement du remplacement.

Répartition des moyens 1^{er} degré entre départements :

Départements	P/E 2022	Dotations	P/E 2023	Écart 2022-2023
Ariège	6,37	- 5	6,42	↗
Aveyron	6,38	- 4	6,41	↗
Haute-Garonne	5,45	- 6	5,47	↗
Gers	6,47	- 4	6,48	↗
Lot	6,4	- 4	6,45	↗
Hautes-Pyrénées	6,24	- 5	6,29	↗
Tarn	5,7	- 9	5,78	↗
Tarn-et-Garonne	5,82	- 5	5,87	↗
Académie	5,77	- 42	5,80	↗

Le second degré dans l'académie de Toulouse : augmentation des moyens d'enseignements

+ 75 ETP enseignants

+ 9 ETP non enseignants :

Administratifs établissements : **+ 2 ETP**

Personnels de direction : **+ 2 ETP**

CPE : **+ 5 ETP**

CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE :

Une démographie en hausse dans l'ensemble avec une augmentation concentrée sur la Haute-Garonne.

Évolution des effectifs par département :

2 nd degré public	Prévisions RS2023	Variations attendues - prévisions RS2023	Prévisions RS2023 - Variations attendues %
Ariège	10 294	-1	0% ➔
Aveyron	12 748	-40	-0,3% ➔
Haute-Garonne	104 744	+1593	+1,5% ↗
Gers	11 297	-75	-0,7% ➔
Lot	10 014	-40	-0,4% ➔
Hautes-Pyrénées	14 379	33	+0,2% ➔
Tarn	25 415	-125	-0,5% ➔
Tarn-et-Garonne	18 785	-71	-0,4% ➔
Académie	207 676	+1274	+0,6% ↗

PRIORITÉS DE LA RENTRÉE 2023 :

Les principes de répartition des moyens pour la rentrée 2023 s'appuient :

- sur l'évolution prévisionnelle des effectifs d'élèves par niveau de formation
- sur la base d'un coût réglementaire
- sur le développement des dispositifs de scolarisation des élèves en situation de handicap
- sur l'amélioration du remplacement

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS

Création du collège de La Cavalerie (Aveyron)